



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 AVRIL 2025**

<p><b>Conseillers municipaux :</b> En exercice : 29 Présents : 22 Représentés : 05 Votants : 27</p> <p><b>Date de la convocation :</b> Le 1<sup>er</sup> avril 2025</p> <p><b>Publication site internet :</b> Le 14 avril 2025</p>	<p><b>Président de séance :</b> M. Franck LOMBARD</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p><b>Etaient présents :</b> M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHL.</p> <p><b>Etaient représentés :</b> M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Agnès CHEVALLIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Madame Catherine CLAVEL, M. Nathan EXCOFFIER ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET.</p> <p><b>Absentes :</b> Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.</p>
--	--

**Délibération n°24 – DE.2025-043**

**Edition du livre « 1000 figures ? Le Musée international des Arts Modestes d'Hervé Di Rosa »**

Rapporteur : Mme Sophie BIBAL

La Ville d'Ugine était maître d'œuvre de l'exposition « 1000 figures ? Le Musée international des Arts Modestes d'Hervé Di Rosa » présentée au Centre d'art et de Rencontres Curiox du 14 octobre 2023 au 29 juin 2024.

En collaboration avec la Ville d'UGINE, le Musée International des Arts Modestes (MIAM) s'est engagé à la réalisation d'un livre dans le cadre de cette exposition.

Il convient de fixer le tarif de vente au public de cet ouvrage à 12,00 € TTC (douze euros) l'unité.

La Commission municipale a examiné le dossier.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Approuve le tarif de vente au public de cet ouvrage à 12,00 € TTC (douze euros) l'unité.**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant à signer les documents afférents.**

Secrétaire de séance  
Françoise VIGUET-CARRIN  
Adjointe au Maire



Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Par Délégation du Maire  
Michel Chevallier  
Adjoint au Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20250407-20250407\_DE24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025  
Publication : 14/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Maire

- Certifié sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif (2 place Verdun – BP 1135 – 38022 GRENOBLE cedex) dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. La juridiction administrative peut être saisie par le biais du portail « Télérecours citoyen », accessible sur : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)